

LE MARCHÉ UNIQUE, PIERRE D'ANGLE DE L'UE

Jacques Delors | *président-fondateur de Notre Europe - Institut Jacques Delors*

Jacques Delors souligne que le marché unique constitue la pierre d'angle de la construction européenne, en rappelant que la voie économique a été privilégiée historiquement, au détriment de projets plus politiques. Pour consolider l'Union économique et monétaire, il plaide pour une large réforme politique et institutionnelle. Tels sont les deux messages clés de cette Tribune, basée sur son intervention lors d'une conférence dont *Notre Europe - Institut Jacques Delors* était partenaire, organisée récemment à Paris par la Commission européenne et le ministère du Redressement productif, à l'occasion des 20 ans du marché unique.

Monsieur le vice-président, madame la chef de la représentation de la Commission en France, nous devons écouter deux acteurs éminents de la scène européenne d'aujourd'hui. Je regrette que le ministre, Monsieur Arnaud Montebourg, n'ait pas pu venir, j'aurais été curieux de connaître ses positions sur l'Europe, mais il est pris par une tâche prioritaire et urgente, à savoir ce séminaire intergouvernemental sur la compétitivité. Vous permettrez à un homme du quatrième âge, de réintroduire le passé dans la réflexion qui nous est proposée, non pas par nostalgie, mais pour essayer d'en tirer les leçons et de mieux comprendre la dynamique et les embarras d'une construction européenne qui n'a jamais été un long fleuve tranquille.

Nous, les militants européens, sommes critiques, exigeants, impatient, mais cela ne doit pas nous empêcher de délivrer d'abord une dose d'optimisme qui est, grâce à Michel Barnier, l'approfondissement du marché intérieur dont je reparlerai tout à l'heure. Les mesures de régulation vont changer le cours des affaires en Europe et vont redonner aussi bien au consommateur qu'au producteur l'espoir et la conviction, que c'est seulement au niveau européen que nous pouvons affronter le défi mondial. Nous devons rester optimistes quelles que soient les difficultés de la situation. Michel Barnier nous a dit que nous avons rencontré une succession de crises, sans pareilles, et il a raison. En ce qui concerne ce retour au passé, je voudrais l'illustrer par une observation : le primat de l'économie s'est affirmé à deux reprises par rapport au politique et à l'institutionnel, dans les moments stratégiques de la construction européenne. Je sais très bien que l'économie est aussi politique. Mais vous verrez par quelques exemples combien il a été difficile aux Européens de franchir un pas qui soit un saut politique et institutionnel. Je voudrais ensuite parler

du marché unique comme de la pierre d'angle de la grande Europe, à 27 aujourd'hui et demain à 28. Et à cette occasion, montrer que le chaînon manquant de la construction européenne est la coopération. Enfin, je l'illustrerai en parlant de la consolidation de l'Union économique et monétaire, qui ne peut passer que par une réforme explicite du politique et de l'institutionnel.

1. Le primat de l'économie sur le politique et l'institutionnel

Je vous disais que le primat de l'économie s'est imposé à deux reprises. De 1946 à 1957, les promoteurs de l'Europe pensaient l'Europe politique. Ils ont proposé une Communauté européenne de défense. Mais l'unité n'a pas été possible sur ce projet. Le Benelux, de son côté, a mis sur la table un projet d'Europe politique, avec un transfert très important de souveraineté, et avec une sorte de gouvernement européen dans certains domaines. Cela n'a pas été accepté non plus. Ils se sont donc résolus à dire « et si nous faisons un marché commun ? ». À l'époque, cela n'a pas été facile. Chaque pays était cantonné sur ses propres intérêts. L'agriculture a fait l'objet de grandes discussions, les départements d'outre-mer, etc. Alors pourquoi se sont-ils résolus à ce marché commun avec le Comité Spaak ? C'est parce qu'il y a eu un « nez de Cléopâtre », ce fut l'échec de l'expédition franco-anglaise à Suez. Ce jour-là, le ministre des Affaires étrangères de la France a dit « la partie est terminée, il faut faire l'Europe ». Les projets purement politiques n'avaient pas marché mais l'économie a bel et bien permis de lancer l'Europe. L'ennui de l'économie, c'est qu'elle est très loin des citoyens : elle leur parle moins qu'une réforme politique ou institutionnelle.

Revenons maintenant à l'époque de 1984 à 1987. Après les années de stagnation entre 1980 et 1984, les contentieux de la famille européenne furent réglés au Conseil européen de Fontainebleau sous la présidence de François Mitterrand. La crise plaçait pour une relance de la construction européenne et, comme nouveau président de la Commission, j'avais fait le tour des capitales pour proposer trois projets : une monnaie commune, une défense commune, ou simplement une réforme institutionnelle permettant d'étendre le vote à la majorité qualifiée. Il y avait dix États membres à l'époque et il n'y avait pas d'unanimité sur ces points, comme en 1946. Par conséquent, je me suis résolu à leur dire « et si nous faisons un vrai marché unique ? Rappelez-vous qu'au cours de ces 5 dernières années, vous avez perdu 1 million et demi d'emplois à Dix, vous avez eu un taux de croissance très faible ». Ce projet les a convaincus, d'autant plus que l'air du temps y était favorable.

Ce projet fut donc accepté et donna vie à un nouveau traité, avec une amélioration institutionnelle : l'extension du vote à la majorité qualifiée pour tout ce qui concernait le marché unique. Il ne faut pas oublier que la Commission précédente, la Commission Thorn, avait proposé une quinzaine de projets très intéressants pour approfondir le marché commun mais qui ne furent jamais adoptés en raison de la règle de l'unanimité.

2. Le marché unique, pierre d'angle de la construction européenne

L'Acte unique fut donc la suite logique qui combina la réalisation du marché unique et les politiques d'accompagnement du marché unique. Il était fondé sur un triptyque, qui est d'ailleurs au cœur de mon exposé : la compétition qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit. Or, toute mon analyse est basée sur un point essentiel : le chaînon manquant, qui est la coopération. Bien sûr, on peut y remédier par un transfert total de souveraineté à l'échelle européenne, mais cela n'est ni possible ni admis par les États membres.

« Compétition, coopération, solidarité » : il fallait mettre en œuvre ce triptyque par la politique de cohésion, dont Michel Barnier parlait tout à l'heure et qui représentait plus du tiers du budget communautaire, et un dialogue social qui fut très vivant de 1985 à 1994. Les résultats obtenus de 1986 à 1992 sont les suivants : un demi point de croissance en plus, 11 millions

d'emplois nouveaux créés, un tiers d'investissement en plus et le développement, à l'intérieur comme à l'extérieur, des concentrations et acquisitions, un renforcement donc de la compétitivité. Les efforts ont été poursuivis même s'ils furent interrompus par la fameuse crise des changes en 1992 et 1993.

Le marché unique, dont la Commission s'attache à approfondir les avantages et les répercussions pour la compétitivité, a été arrêté à ce moment-là. Mais il demeure la pierre d'angle de la grande Europe à 27, puis à 28. En effet, le marché unique, en plus de ses avantages - liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux - accroît l'interdépendance entre les économies nationales et engendre le sentiment de la nécessité « de faire ensemble ». C'est d'autant plus important aujourd'hui alors que, dans chacune de nos opinions publiques, la mondialisation fait peur et le populisme progresse, incitant les pays à se replier sur eux-mêmes ; c'est ainsi que les gouvernements élus ont tendance à privilégier les intérêts purement nationaux en oubliant les avantages d'une souveraineté partagée. Cette interdépendance dans le marché est une sorte de socle, qui, même si demain l'air du temps devenait plus mauvais, permettrait quand même de maintenir cette construction européenne. Les effets du marché unique ont été un peu moins spectaculaires dans la période suivante. Entre 1992 et 2008, pour toute la période, le PIB a augmenté de 2,13 % et les emplois créés de 2,7 % dans l'Europe élargie. Le Livre blanc proposé par la Commission en 1993 demeure donc d'actualité : il a été fondé sur un diagnostic qui demeure, hélas, aujourd'hui et qui montre que l'Europe n'a pas assez accéléré sa marche. L'Union européenne était au défi de la mondialisation et des pays émergents, du vieillissement de sa population - ce qui n'est pas vrai pour la France - de la révolution de l'information et autres mutations technologiques.

Le Livre blanc proposait déjà en 1993 un vaste projet d'infrastructures et l'émission d'euro-obligations, puisque les dépenses d'avenir devaient être financées par l'emprunt et par l'État. On peut dire que ce Livre blanc fut enterré à 90 %, en ce qui concerne notamment les initiatives d'actions européennes. Or, pendant cette période, l'Union européenne est passée de 12 à 27 membres et l'élargissement s'est fait sans approfondissement.

Telle est la motivation essentielle du programme proposé par Monsieur Barnier et adopté par la Commission dans son Acte I, lequel est en application

ou dans l'Acte II soumis au vote des gouvernements européens et du Conseil. Lorsque l'on considère ces mesures, on en voit bien l'intérêt pour le citoyen, pour la personne, pour le consommateur.

Le chaînon manquant est la coopération : nous avons besoin en effet d'une politique industrielle en Europe. Ne nous méprenons pas, les pays ont leur politique mais les actions au niveau européen permettraient d'optimiser nos ressources et nos efforts par le développement de la recherche et de l'innovation, par une Communauté de l'énergie proposée en mai 2010 par le président du Parlement européen à cette époque, Jerzy Buzek, et moi-même. Pourquoi cette Communauté de l'énergie ? Parce qu'un marché même parfait de l'énergie ne suffit pas. Regardez nos difficultés pour traiter avec les grands, et notamment avec la Russie ! C'est un problème de politique étrangère que nous pouvons résoudre par des coopérations nouvelles et accrues entre nos entreprises et par la prise en considération, de manière égale, du producteur et du consommateur.

Je crois qu'il s'agit là d'un point critique et qu'il faut bien avoir à l'esprit, sans tomber dans la démagogie et sans nier la centralité des règles de jeu du marché intérieur, qu'il faudrait que la politique de la concurrence et des aides d'État prenne en compte le développement de nos champion industriels. Certes, ce n'est pas facile car il y a là une sorte de contradiction entre l'application du droit, y compris par la Cour de justice, et la nécessité du développement économique et de la compétitivité en Europe.

Il faudrait que les initiatives européennes en matière de PME soient étendues et confortées et, même si les négociations internationales sur le marché mondial stagnent en raison de l'opposition entre les États-Unis, la Chine et le Brésil, je pense que la politique extérieure doit exiger plus de réciprocité de la part de nos partenaires commerciaux.

À ces conditions, qui ne seront pas faciles à mettre en œuvre je le répète, il y a d'un côté le droit, avec la Cour de justice, dont je me suis souvent plaint, notamment lorsqu'elle a décidé de la liberté de circulation des footballeurs et vous voyez les résultats, et de l'autre la nécessité que l'Europe se défende et soit à la hauteur dans le vaste combat international

3. Consolider l'UEM par une réforme politique et institutionnelle

Le primat de l'économie a donc été assumé jusqu'à présent. Pour l'Union économique et monétaire, j'inverserais les termes et je dirais que la consolidation de la zone euro ne sera pas possible sans une réforme politique et institutionnelle. J'ai déjà souligné ces deux thèmes au cours de mon exposé sur le chaînon manquant que constitue la coopération.

Cela vaut pour l'Union économique et monétaire et son vice de construction : le pôle monétaire était bien conçu mais la politique économique était inexistante, contrairement aux propositions du comité Delors en 1989. Ainsi, entre 1999 et 2000 – car il ne faut pas tout mettre sur le dos de la crise internationale – l'euro protégeait mais ne stimulait pas. J'ajouterais même qu'il nous protégeait même de nos bêtises, certains pays ont pu pratiquer de folles fuites en avant budgétaires ou spéculatives que nous payons tous maintenant.

La crise financière venue des États-Unis a illustré la fragilité financière de la zone euro et à l'abri de l'euro et les facilités dangereuses de l'endettement.

Face à ces crises, de 2008 à 2012, l'Union monétaire et économique est intervenue trop tard et pas assez : il n'y avait pas de pilote dans l'avion, ou pas de possibilité d'accepter pour les pays un pilote dans l'avion.

La consolidation semble en route mais rien n'est encore acquis dans un climat difficile et peu propice aux compromis positifs, comment en témoignent les négociations sur le budget 93 ou sur les perspectives financières.

Outre le travail déjà amorcé par Michel Barnier, des solutions sont en cours, avec notamment l'union bancaire, dans laquelle il faudra veiller à tous les éléments, y compris la protection des déposants notamment ou encore le traité budgétaire qui prévoit à juste titre des mesures de contrôle accrues. Veillons cependant à ce que l'aspect punitif ne cache pas les aspects positifs et empêche de faire progresser l'idée européenne.

C'est pourquoi il nous faut un transfert explicite de souveraineté, ce qui implique l'intervention du politique et de l'institutionnel. L'UEM doit devenir une véritable coopération renforcée avec un budget propre pour stimuler la croissance, un instrument de régulation économique, et bien entendu l'union bancaire, et, comme cela a été souligné par Michel Barnier, une harmonisation

progressive de la fiscalité, notamment sur les entreprises, car le dumping fiscal est l'ennemi de l'UEM, tant pour sa cohésion et que pour son efficacité.

Nous n'avons pas très bien compris en Europe que le marché unique est certes déjà très difficile à réaliser mais que le partage d'une monnaie commune implique des responsabilités et des devoirs encore plus exigeants. Pour parler de l'Europe aujourd'hui et justifier les efforts des propositions faites par la Commission, je reprendrais une formule de Tommaso Padoa-Schioppa : aux États membres, la nécessaire rigueur pour asseoir les structures financières publiques, lutter contre l'endettement et à l'Europe, en l'occurrence un gouvernement de l'UEM, le soin de préparer la relance et d'adapter nos économies à la nouvelle donne mondiale. Il faut bien comprendre que l'Europe, avec les initiatives

qu'elle devrait prendre, peut être d'un énorme secours pour permettre aux pays d'assumer cette rigueur pour assainir la situation financière publique : État, sécurité sociale, collectivités locales, etc.

Qu'il s'agisse de la grande Europe ou de l'UEM, le marché unique doit constituer la pierre d'angle mais cela ne suffit pas : la solidarité est indispensable. D'ailleurs, au sein de l'UEM, les « pompiers » ont agi pour montrer qu'ils faisaient preuve d'un peu de solidarité tandis que les architectes se font encore attendre. Il faut éviter que l'Europe ne perde le double défi : celui de la cohésion interne, indispensable, qui est menacée par l'air du temps ; et celui de la compétition mondiale. Pour l'Europe, comme dans les années 70, le choix est simple, c'est la survie ou le déclin.

Sur le même thème...

MARCHÉ UNIQUE : EN JEUX INDUSTRIELS ET POLITIQUES

Ricardo Perissich, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, novembre 2012

COMPÉTITION, COOPÉRATION, SOLIDARITÉ : NOUVEAUX DÉFIS

Kristina Maslauskaitė, *Synthèse, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, novembre 2012

LE « TRIPTYQUE » DE JACQUES DELORS : BILAN ET PERSPECTIVES

António Vitorino, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, novembre 2012

POUR UNE NOUVELLE RELANCE DU MARCHÉ UNIQUE

Jacques Delors, *Tribune – Le Mot, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, octobre 2012

UN STATUT EUROPÉEN DES MUTUELLES ?

Eulalia Rubio, *Synthèse, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, octobre 2012

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*